

Compte rendu de l'AG 2008 du comité départemental de tennis de table 17.

Accueil des représentants des clubs. Remise de documents au moment de l'émargement de la feuille de présence.

Remerciements aux personnalités présentes, (CDOS, DDJS, mairie...).

Vote du compte rendu de l'AG 2007.

Résultat : vote à main levée, unanimité moins une abstention.

Rapport moral de la Présidente.

Je suis particulièrement ravie d'être à Gémozac ce soir et ainsi pouvoir remercier René Nicot (doyen des Présidents de Charente Maritime : 84 ans et toute une vie de bénévolat au service du tennis de table) pour tout ce qu'il a fait, pour tout ce qu'il fait encore et pour l'exemple qu'il donne à tous. Je ne parle pas de sa gentillesse, qui est reconnue de tous, mais je veux juste souligner sa jeunesse d'esprit et son optimisme. Pour René, il n'y a rien d'impossible. Un dépannage de dernier moment, une démarche, une idée à mettre en place, des gamins à accueillir.... Et tout de suite, il est prêt. Alors bien sur, René est aidé, mais c'est aussi parce qu'il a su réunir et fédérer une équipe solide autour de lui. Comment demander aux autres de s'investir dans des tâches pas toujours très faciles quand on ne montre pas l'exemple par sa présence constante et sa disponibilité pour son club. Il y a à Gémozac un esprit club et une âme bénévole incarnés par René. Mais j'arrête là, car il faut garder des compliments pour une autre fois.

Le rapport moral que je dresse aujourd'hui est obligatoirement personnel et il clôture les quatre années d'olympiade.

Ce qui m'a semblé difficile tout d'abord :

- Vouloir dynamiser notre discipline.

Exemple : Ne pas réussir à donner un aspect plus jeune et plus ludique à notre sport. Mettre un peu d'ambiance lors de journées plus festives destinées aux jeunes. Se dépoussiérer un peu. Les salles mises à notre disposition sont pour la plupart justes en surface, souvent pas très modernes, peu reluisantes et se prêtant mal à des animations (pas de gradins pour le public).

Pas de réel intérêt de la part de la presse locale que nous arrivons difficilement à toucher. Le tennis de table mobilise peu autour de lui et traîne une image de sport loisir, difficile à oublier.

- Manque cruel de bénévoles pour assurer les manifestations de compétitions...

Ne serait-ce une journée destinée à amuser les jeunes et les moins jeunes. Alors bien sur, on ne baisse pas les bras mais ce n'est pas facile. Vous tous ici présents, connaissez cela.

- La réalisation de certains projets est parfois difficile lorsqu'il manque un maillon de la chaîne pour y arriver.

Exemple : Nous avons travaillé depuis plusieurs mois sur l'implantation d'un CDEF à la place du CREF (Motif : le CREF n'avait plus sa place sur notre département, puisque les jeunes de bons niveaux sont partis vers d'autres structures). Nous avons passé du temps à réfléchir sur ce que nous souhaitions apporter grâce à cette structure, nous avons défini un projet de joueur citoyen, nous avons les financements de la DDJS, du Conseil général, de la ligue, des jeunes en nombre suffisant pour s'y inscrire. Seul bémol, pas de collège voulant accueillir 4 pensionnaires sur 12 inscriptions, faute de place. Impossible de trouver d'autres solutions, elles ne dépendent pas de nous. Le projet va-t-il être en panne en septembre ? Tous les acteurs du projet ont pris leurs responsabilités mais à l'arrivée cela coince. Ce n'est pas une question de volonté, mais de possibilités pratiques. Chacun dans son domaine fait ce qu'il peut, mais aussi, chacun butte sur les difficultés que l'autre n'arrive pas à résoudre.

- Difficile aussi de vous faire partager parfois notre vision plus globale du tennis de table. A vous, clubs, la gestion du quotidien, à nous de vous aider à penser à demain. ... Des changements radicaux s'opèrent avec de nouveaux comportements, des sportifs consommateurs et non plus des joueurs attentifs aux autres, prenant part à la vie du club, aidant bénévolement. Nous sommes persuadés que pour maintenir un nombre de licenciés autorisant un développement pour tous, la solution passe par l'arrivée d'entraîneurs salariés. C'est notre point de vue, nous essayons de l'expliquer, de le faire partager mais à aucun moment nous n'irons au-delà en essayant de vous forcer la main car ce serait une atteinte à votre liberté de décision. Cette place, que le comité doit avoir de moteur de la discipline et dans le respect de vos décisions, n'est pas facile à tenir.

- Difficile aussi l'attitude parfois peu respectueuse et désinvolte de certains joueurs pour les membres du comité qui gèrent les compétitions. Inscriptions en dehors des limites, forfaits non prévenus, résultats pas communiqués.... Toutes ces petites choses pourtant pas très compliquées et qui soulagent le travail de ceux qui le font, qui donnent de leur temps pour tous. Un JA qui pleure une boisson ou un casse croûte sur une journée de compétition, c'est anormal.... Jérôme qui éprouve des difficultés à obtenir tous les résultats le dimanche soir, pas normal non plus. Valérie, d'une patience d'ange avec sa volée d'enfants en journée et championnat jeunes, et qui se trouve obligée de tout refaire au dernier moment, ça me choque. Gunter est parfois pris à parti parce qu'il applique le règlement. Si vous êtes en désaccord, vous pouvez vous exprimer mais avec respect. Merci de passer le mot dans vos clubs, car je sais que vous, Présidents de clubs, vous comprenez ce que j'évoque.

Pour les aspects positifs de cette olympiade, je parlerai en priorité de l'accueil des institutionnels, de leur gentillesse et de leur disponibilité. Chapeaux à la DDJS, l'APSL, le Conseil Général, le CDOS qui sont présents à nos côtés, toujours ouverts au dialogue et qui prennent la peine de réfléchir avec nous et dont je comprends aussi les limites. Alors oui c'est dur de ne pas voir les budgets augmentés à la même vitesse que l'augmentation des paperasses à remplir, mais ils sont avec nous et c'est rassurant lorsqu'un écueil apparaît. J'y ai toujours trouvé une qualité d'écoute et une chaleur humaine dont je les remercie.

Très agréable aussi la relation de partenariat avec le Crédit Mutuel qui est à nos côtés depuis plusieurs années et qui nous soutient avec tact et efficacité.

Merci aussi à l'équipe de la ligue, à Denise Roy et Anne Combe que j'ai bien trop souvent dérangées et qui m'ont toujours renseignées avec grande patience et compétence.

Et enfin, un merci à vous, clubs, et bénévoles qui œuvrez tout au long de l'année pour le tennis de table.

Et puis il y a ces moments de vrai plaisir quand Nicolas, par exemple, me téléphone pour m'annoncer une solution pour implanter le tennis de table sur des territoires vides comme l'est du département. Cela fait des mois que l'on cherchait à réimplanter la pratique sportive dans cette zone géographique et on touche au but. Cela fait du bien. On a un an pour pérenniser cette action. Réussite ou échec... l'avenir le dira, mais au moins, pas de regret.

Si la pratique du tennis de table par le plus grand nombre est notre principal objectif, je tiens à souligner aussi, l'importance de la vie de groupe au sein du comité : les membres, tous différents, avec des caractères, des qualités et des défauts, m'ont prouvé tout au long de ces 4 années d'olympiade, l'existence d'un groupe uni, un noyau dur qui vit bien ensemble. Pas de cri, quelques énervements et quelques mea culpa mais une tâche vraiment facile pour moi tant, la contribution de chacun est forte. Je souhaite que le comité continue dans cette voie de dialogue et de respect des opinions de chacun, c'est très important pour moi.

Pour conclure cette olympiade, elle nous aura permis de stabiliser le tennis de table sur le département et donc de maintenir un équilibre financier. Mais rien n'est acquis et c'est avec prudence et raison, que l'olympiade qui arrive sera abordée. Assurer le financement du poste de Nicolas et vous proposer des projets pour avancer ensemble.

Avec le travail et la bonne volonté de tous, nos objectifs doivent se poursuivre.

[CDTT 17 Championnat par équipe par Jérôme Colas. 2007-2008](#)

92 équipes en phase 1 montée en Région St Germain luz 1 et Nieul sur mer 2

94 équipes en phase 2 montée en région Breuillet 1 et corne royale 1

Moins que au début de l'olympiade mais la région 8 équipes sans contreparties création de + de poule de R3).

Champion D3 : guitiniere, D2 St germain lus D1 St christophe 2, PR Breuillet 1

Temps passé : 45 minutes tous les dimanches soirs * 14 journées

10 minutes par rencontre = 8 heures * 14 journées

Organisation

1 bonne semaine sur les deux phases + Divers problèmes sur l'année : 10 heures

11 heures+35+112 + 10 heures = 168 heures = 1 mois de travail bénévole

Rappels :

Merci de présenter un Certificat médical en cas de non présentation de licence, lors des matches ! Attention aux premiers matchs

Résultat problème de compréhension : rentrer directement résultat sur fftt

Problème de nom ou numéro de licence se rapprochant trop : merci de me prévenir le plus tôt possible avec le plus de renseignements.

Merci d'expliquer simplement lorsque vous laissez des messages sur les répondeurs en précisant, si possible, le résultat de celui qui reçoit en premier : ex D2 poule b Fouras 8 la rochelle 10

COMPTE-RENDU

JOURNEE JEUNES 07/08

4 journées étaient proposées aux débutants, à La Rochelle, Cozes, et Gémozac.

Ce sont 102 enfants cette année qui ont tapé la balle souvent pour la première fois en compétition.

43 enfants de moins de 11 ans dont 17 poussins

33 enfants de moins de 13 ans, 12 M 15 ans et 14 filles ;

22 enfants ont basculé au Critérium Fédéral.

La finale proposée à tous, sauf aux champions de journée jeunes, réunissait une quarantaine d'enfants.

Cette compétition s'est faite dans la joie et l'envie de jouer, avec beaucoup de parents heureux de voir leur « progéniture » smatcher pour la première fois.

Chaque participant recevait une récompense et un diplôme Crédit Mutuel Océan.

Merci à notre partenaire, Crédit Mutuel Océan, et pour leur accueil, les clubs de La Rochelle, Cozes et Gémozac.

Une remarque : les enfants de la finale du critérium n'ont pas compris pourquoi ils n'ont pas reçu de récompenses, peut-être faudra-t-il en prévoir au moins pour les petites catégories.

Valérie DOGNETON

Responsable de la journée des jeunes

CHAMPIONNAT JEUNES 07/08

Le Championnat Jeunes commençait cette année le 17 novembre 2007.

37 équipes inscrites à la rentrée ;

malgré 2 forfaits en cours de route, nous terminons avec 41 équipes

(36 masculines et seulement 5 féminines).

Le regroupement sur un lieu centré à Saintes ou Gémozac, et la formule coupe Davis inchangée, a permis le bon déroulement de la compétition.

Merci aux clubs pour leur ponctualité et aux enfants pour leur sportivité.

Le seul bémol, le manque d'info auprès des accompagnateurs souvent parents, parachutés sur les compétitions sans aucune connaissance. Il serait bien que les responsables de clubs expliquent un peu le fonctionnement du championnat avant la compétition.

Les finales ont regroupé les 4 meilleures équipes de chaque catégorie le 17 mai à Marans.

Les résultats de la finale :

En D11 : Champion : GEMOZAC

EN D13 : Champion : GEMOZAC vice-champion : St Germain /Guitinières

En M11 : Champion : GEMOZAC 1 vice-champion Royan 1

3^{ème} St Palais Vaux 1 4^{ème} Fouras 1

En M13 : Champion : St Germain/Guit. vice-champion St Palais Vaux 1

3^{ème} Marans 1 4^{ème} Marennnes 1

En M15 : Champion : SAINTES 1 vice-champion St Marie 1

3^{ème} Saintes 2 4^{ème} Bourgneuf 1

Le 12 juin, la commission sportive jeunes se réunissait pour voir les points positifs et ceux éventuellement à changer pour l'année prochaine.

Nicolas GERVREAU, notre CTD vous exposera nos éventuelles modifications pour le championnat 08/09

Merci à Saintes, Gémozac et Marans pour leur organisation et un grand merci à notre partenaire Crédit Mutuel Océan pour les récompenses offertes à nos jeunes.

Valérie DOGNETON

Responsable du Championnat Jeunes

Günter JEDAT : les vétérans, championnat et individuels

Championnat par équipes vétérans

La réforme du championnat vétérans mise en place durant la saison 2005/2006 a permis de niveler les 3 niveaux de pratique au cours de cette saison 2007/2008. L'objectif a été atteint avec la participation de 15 clubs pour 34 équipes dans cette compétition réservée aux plus de 40 ans. Et déjà, il nous faut penser à faire évoluer celui-ci car la demande est importante.

Toutefois, l'organisation de ce championnat avec 3 niveaux permet à tous de participer quelque sa pratique de jeu :

1/ la division 1 où le niveau de jeu ne cesse de progresser avec l'arrivée de nouvelles équipes, suite aux résultats de l'année écoulée.

2/ la division 2 devient l'échelon obligatoire avant d'intégrer le plus haut niveau départemental.

3/ la division 3 permet aux plus anciens et aux débutants de continuer ou de découvrir une discipline dans un esprit de convivialité empreinte d'un minimum de compétition.

Cette convivialité doit rester le principal attrait de ce championnat : c'est pour cette raison que les rencontres sont programmées le vendredi soir à partir de 20 heures pour se finir vers 22 heures, laissant ainsi la place à une 3^{ème} mi-temps autour d'un petit buffet.

Ce championnat se termine par une finale départementale qui cette année a réuni 14 équipes dans la salle de Bourcefranc. La matinée était réservée aux 1/2 finales, avec l'arrêt de la rencontre au score acquis, afin de ne pas oublier le côté convivial avec une pause à midi et un repas en commun, réunissant une cinquantaine de convives. De même, il faudra réfléchir à ces rencontres du matin, car le score acquis en « vétérans » ne veut pas dire obligatoirement 6/0 et fin à midi. Une nouvelle fois, les rencontres se terminent à 13 heures et nous laisse peu de temps pour nous rafraichir autour d'un petit verre offert par l'association locale, que je remercie pour son accueil, c'est-à-dire Marennes Oléron. Les rencontres de l'après midi ont donc débuté avec du retard, et ont permis de couronner de nouvelles équipes :

En division 1 : dans cette division où nous retrouvons depuis longtemps les mêmes clubs, la suprématie de Marennes Oléron a été mise à mal dès la ½ finale en s'inclinant devant Saintes 5/5 (22 à 21). Ce dernier s'incline en finale devant Royan qui a lui-même écarté l'équipe de St Palais Vaux en matinée.

En division 2 : 4 poules géographiques dans cette division où le Nord rencontre le Sud en ½ finale le matin. Une nouvelle équipe est titrée à ce niveau, mais pas un nouveau club, car c'est Royan qui s'adjuge facilement la victoire devant le club local de Marennes Oléron. Les perdants de la matinée se rencontrent pour la 3^{ème} place, mais surtout pour une montée dans la division supérieure. Et c'est finalement le CRTT Rochefort qui l'emporte sur un nouveau club à ce niveau, Bourgneuf.

En division 3 : c'est l'équipe n°3 de Royan (et oui, encore) qui se met à l'honneur en remportant le titre devant l'équipe de St Jean d'Angély 3 par 6/4. La 3^{ème} place synonyme de montée dans la division supérieure est prise par l'entente Corme Royal / St Georges des Cx n°3 qui bat Montlieu la Garde par 6/2.

N'oublions pas nos équipes féminines, qui se sont rencontrées le jour de la finale et c'est, une nouvelle fois, Aigrefeuille qui domine Saintes sur le score de 6/1

Bonne saison à tous, bonne santé à tous les anciens, bonne 3^{ème} mi-temps et attention aux abus !

Individuels vétérans.

Cette compétition, placée en début de saison sportive, attire à peu près tous les ans le même public : en effet 11 clubs étaient représentés dans l'une ou l'autre des catégories qui leur étaient proposées : V1M (+40) 16 inscrits, V2M (+50) 10 inscrits, V3M (+60) 10 inscrits et V4M (+70) 3 inscrits, V1D (+40) 2 inscrites, V2D (+50) 2 inscrites et V3D (+60) 3 inscrites.

1/ Chez les féminines, pas de réelles surprises avec les victoires de Valérie Dogneton (Aigrefeuille) en V1, de Muriel Gonny (Saintes) en V2 et de Nicole Héraudeau (Aigrefeuille) en V3.

La paire d'Aigrefeuille Valérie / Lucette (Herbreteau) s'adjuge le titre en double dames.

2/ Chez les messieurs, la suprématie de Marennes Oléron est toujours présente dans la catégorie V1 qui a vu la victoire de Bruno Gentilhomme et en V2 avec Joël Gorichon. La hiérarchie a été respectée dans les autres catégories avec les victoires saintaises de Claude Roudier (Saintes) en V2 et de Jean-Claude Foubert (Saintes) en V4.

Si en double mixte la victoire revient sans surprise à la paire Valérie Dogneton (Aigrefeuille) – Günter Jédât (Saintes), il en est autrement en double messieurs où les favoris chutent prématurément pour laisser la victoire à la paire saintaise Claude Simon – Günter Jédât.

3/ Au niveau régional, le titre n'échappe pas à Nicole Héraudeau (Aigrefeuille) en V3 dames et à Jean-Claude Foubert (Saintes) en V4 messieurs.

4/ Plusieurs vétérans se sont qualifiés pour les championnats de France avec notamment la délégation d'Aigrefeuille (Valérie, Patricia et Nicole). En messieurs, notons la 33^{ème} place de Jean-François Fouladou (CP La Rochelle) en V1, la 29^{ème} de James Chauray (Surgères) en V3 et la 17^{ème} place de Jean-Claude Foubert (Saintes) en V4 messieurs (+70 ans). En dames, Patricia Météreau se classe 17^{ème} et Valérie Dogneton 33^{ème}, la meilleure place étant obtenue par Nicole Héraudeau : 9^{ème}. Elle décroche également la médaille de bronze en Doubles (Dames et Mixte)

J'aimerais conclure mon exposé, disons que j'aurai dû commencer par ce message : j'ai une petite pensée pour tous les pongistes qui nous ont quittés cette année, car je trouve et la liste que je connais n'est pas exhaustive, qu'il y a beaucoup de vétérans.

Je renouvelle donc mon souhait de bonne santé à tous et vous remercie de votre écoute.

La trésorière explique qu'elle présentera l'arrêté des comptes au mois de septembre lors du congrès. L'AG est plus tôt que d'habitude et elle clôture les comptes au 30 juin de chaque année, il lui faut le temps de le faire. Mais elle tient à faire une communication aux clubs.

Communication de Madame Latreuille **Un point sur l'emploi de professionnels sur notre département**

Le Sujet semble vous préoccuper tant vos remarques et vos demandes ont été nombreuses auprès de Nicolas, depuis 3 ans. La professionnalisation des postes d'entraîneur est aujourd'hui reconnue de tous, et le manque de brevet d'état sur notre département se fait sentir.

Il y a deux ans, maintenant, des clubs du sud ont réussi à créer un poste mutualisé à temps plein, en contrat à durée indéterminée. La création de ce poste était loin d'être évidente ; les finances de certains de ces petits clubs et le nombre de licenciés qu'ils représentaient étaient un vrai challenge. Je dirai, pour ma part, que cela a été une belle réussite de S.A.V : 3 lettres qui résument bien les valeurs avec lesquelles ces clubs ont mis en place cet emploi.

- « S » comme solidarité, car ils se sont tous mis dans le même bateau, pour un même objectif, en se faisant confiance les uns aux autres.
- « A » comme associative, parce que c'est une formidable idée associative de se regrouper à plusieurs pour offrir un vrai job à temps plein, et permettre à un père de famille de ne pas se retrouver dans la précarité. (Aujourd'hui encore, le nombre d'entraîneurs exerçant leur activité de façon partielle ou ponctuelle demeure importante).
- « V », comme volontaire. Je peux vous assurer que depuis deux ans, ces clubs ont connu des embuches ; ils n'ont pas lâché, ils ont « frappé » à de nouvelles portes, ils se sont battus et l'emploi aujourd'hui perdure, ... ils envisagent même quelques heures supplémentaires.

Au départ, beaucoup ont souri..., en pensant qu'1 emploi divisé en 6 ou 7 clubs ne tiendrait pas plus d'une année... La preuve que oui. Et même, si demain, pour quelle que raison que ce soit, ce poste devait s'éteindre, ces clubs nous auront apporté la preuve, que tout est possible quand on le veut vraiment.

Donc solidarité associative et volontaire sont à mon sens, trois mots clés pour réussir à créer de l'emploi.

Si l'emploi mutualisé à temps plein semble répondre à tous ceux qui recherchent un intervenant extérieur sur leurs structures, certains préfèrent l'envisager sur un temps partiel.... Il est vrai qu'un peu d'emploi, est préférable à pas d'emploi, mais ces emplois là créent la précarité pour les éducateurs. Or, le nombre de BE tennis de table sur le département est si faible actuellement, que la mise en place d'un emploi à temps plein sur certaines zones géographiques de notre département ne devrait pas poser de difficultés, si la volonté solidaire et associative prédomine.

En conséquence, je crois pour l'instant, à l'emploi mutualisé à temps plein parce qu'il permet,

- à un professionnel de vivre avec un salaire décent, en refusant la précarité de l'emploi
- à des structures associatives de se développer, de s'entraider et d'assurer une stabilité aux seins des clubs

Il représente sans doute, une solution plus engagée, mais bien plus structurelle pour tous les acteurs. De plus, seul l'emploi mutualisé à temps plein peut encore bénéficier d'aides du département ou de la Région permettant aux clubs sur les 1ères années, de se développer, pour créer de la richesse en vue de la pérennisation du poste.

Je n'oublierai pas d'évoquer ici ce soir, l'existence de clubs situés sur des zones géographiques plus difficiles du département, où la mutualisation n'est pas évidente. Je pense notamment au club de Montlieu la Garde qui se bat depuis deux ans pour ouvrir une école de tennis de table sur sa commune, avec un professionnel. Résultat : celui-ci a enfin une solution pour la rentrée prochaine. J'adresse toutes mes félicitations à Patrick Mattiazzo et à son équipe, qui ont fait preuve d'une forte détermination et motivation.

Un mot pour le club de La Rochelle à qui je souhaite bonne chance avec sa nouvelle recrue, en la personne de Christophe MARION, jeune grenoblois, « prêt à s'investir sérieusement au CPR », m'a-t-on dit, suite au départ de Didier DEPEINDRAY, que nous n'oublierons pas en Charente Maritime, et qui j'espère ne nous oubliera pas non plus.

En conclusion, je terminerai en adressant un remerciement à l'APSL 17. Cet organisme départemental, qui par son interlocuteur, Ludovic LERAY, a essayé sur plusieurs mois, cette année, d'aider quelques clubs du département à créer un poste mutualisé, à temps plein. Celui-ci est intervenu sur plusieurs réunions d'informations, a fait et refait des prévisionnels de calculs, des mails explicatifs, rédigé un dossier de demande de subvention au niveau de la région pour solliciter une aide de 24 000 €, cherché le meilleur candidat possible pour ce poste (compte tenu des exigences émises initialement par les clubs), fait passer des entretiens, et proposé un candidat sérieux....

Même si toutes ces démarches ont été vaines parce que les clubs n'ont pas souhaité poursuivre le projet, je tiens à remercier l'APSL 17 pour le temps passé sur ce dossier, gracieusement....

Alors merci à APSL 17.

[CHAMPIONNAT LOISIR par Xavier Latreuille](#)

Seulement quatre équipes engagées cette année. Aigrefeuille remporte le titre devant Bourgneuf et ASPTT La Rochelle. Il est rappelé aux présidents de clubs l'intérêt d'étoffer le nombre d'équipes de ce championnat afin de le rendre encore plus attractif.

[CRITERIUM INDIVIDUEL :](#)

Des changements dans l'organisation ont été mis en place cette année pour tenir compte des remarques des clubs. Beaucoup de flou entoure le critérium 2008 car la structure de cette compétition va beaucoup changer avec la réforme prévue au niveau régional. Il faudra vraisemblablement compter sur plus de joueurs au niveau départemental ce qui entraînera un

dédoublement des sites d'organisation de chaque journée. Rendez vous en septembre et n'hésitez pas à formuler vos remarques.

Sans reprendre l'ensemble des quatre journées de critérium et pour ne retenir que les finales du critérium, dix neuf clubs étaient représentés. Au nombre de titres, une grande satisfaction de noter que beaucoup de clubs sont récompensés ce qui prouve que notre élite départementale est répartie sur l'ensemble des clubs. St Germain avec quatre titres acquis par Marion JENNAUD devance de peu les clubs de Fouras, La Rochelle, Royan avec trois titres et suivent les clubs de Saintes, Aigrefeuille, Jonzac, Gémozac avec chacun deux titres. Au nombre de podium, Saintes avec dix podiums se place en tête devant Royan (huit podiums) et les clubs de St Germain, St Christophe, La Rochelle, Jonzac (six podiums).

TOURNOIS :

Même si l'organisation d'un tournoi pour un club est un évènement important pour la vie de celui-ci, il devient de plus en plus difficile de les programmer à l'intérieur d'un calendrier déjà très surchargé : félicitations donc aux clubs organisateurs. Pour les demandes de date pour l'année prochaine, les réponses et homologations devront attendre les élections du comité et la nomination des nouveaux responsables.

FINALES PAR CLASSEMENT :

Encore une faible participation cette année à cette compétition pourtant qualificative au niveau régional puis national. Onze clubs représentés pour vingt huit joueurs inscrits avec une forte délégation de St Christophe (sept joueurs) et de St Palais (six joueurs).

Vote du rapport d'activité : 1 abstention. Rapport validé.

Remise des récompenses, des mérites et des challenges par les personnalités présentes.

Election des membres du comité et nombre de voix. Se présentaient : Céline Baudin (96), Catherine Codridex (96), Jérôme Colas (99), Valérie Dogneton (99), Wilfrid Henry (92), Jean-Philippe Jamet (99), Günter Jedat (98), Fabienne Latreuille (99), Xavier Latreuille (99), Christophe Lecamus (97), Mickaël Moravec (96), Christophe Robinaud (93). Tous sont élus, 52 voix étant nécessaires.

Pendant le dépouillement les représentants du CDOS et de la DDJS prennent la parole.

Election au poste de Président. Elue Catherine Codridex, pas d'autre candidat.

Clôture et vin d'honneur offert par le Club de Gémozac que tous remercient pour son accueil.